



Service des arts, de la culture et des lettres

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

Réunion de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine de la Ville de Gatineau

Tenue à Gatineau (secteur Hull), le lundi 29 avril 2002 à 19 h

À la salle des comités de la Maison du citoyen du 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Mme Louise Poirier, conseillère du district 6 et présidente de la Commission
M. Joseph De Sylva, conseiller du district 12
M. Simon Racine, conseiller du district 9
Mme Hélène Grand-Maître directrice du Module Culture et loisirs
M. Normand D'Aoust
M. Guy Jean
Mme Louise Mercier
M. Pierre-Paul Provencher
Mme Monique Trotier
Mme Danielle Grégoire
M. André Laprise
M. Michel Prévost
Mme Janet Thom
Mme Joanne Mineault, C.R.C.O.
Mme Christiane Daoust, M.C.C.
Mme Line Lamoureux, secrétaire de direction – Service des arts, de la culture et des lettres

ABSENCE MOTIVÉE : Mme Lucie Ménard, directrice du Service des arts, de la culture et des lettres

INVITÉS :

M. Serge Gauthier, conseiller aux affaires culturelles – Service des arts, de la culture et des lettres
Participants du public (4)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avant l'ouverture de la séance, Madame Poirier demande un huis clos de quinze minutes avec les membres de la Commission pour expliquer brièvement le déroulement et pour répondre aux questions des membres.

Elle déclare donc la séance ouverte à 19 h 15.

CACLP 2002-04-29 (01) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cinq points sont ajoutés dans varia.

1. Mandat de la Commission
2. Site de la capitainerie – Marina d'Aylmer
3. Bancs de sculpture
4. Musée d'Aylmer
5. Implantation de tables culturelles par secteur

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Laprise et SECONDÉ PAR Joanne Mineault que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts mentionnés ci-haut.

CACLP 2002-04-29 (02) MOT DE LA PRÉSIDENTE

Il est indiqué que c'est la première séance officielle de la Commission et que l'objectif visé par celle-ci est de bâtir une ville d'art et de culture.

Des remerciements sont faits à tous les membres, aux médias et aux employés du Service des arts, de la culture et des lettres d'être présents. Le public sera toujours le bienvenu aux rencontres et il aura le droit de parole.

Les rencontres de la Commission se produiront dans tous les secteurs de la ville de Gatineau pendant la prochaine année.

CACLP 2002-04-29 (03) PRÉSENTATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Tous les membres se présentent un à un et précisent leur vision sur la Commission.

CACLP 2002-04-29 (04) PROCÉDURE POUR L'ITEM « LA PAROLE AU PUBLIC »

La procédure à suivre afin de prendre la parole est expliquée. Les gens ont deux minutes pour poser leur question donc les réponses seront données par la présidente ou par la directrice du Service et seront répondues sur-le-champ ou ultérieurement.

CACLP 2002-04-29 (05) PAROLE AU PUBLIC

Trois personnes demandent la parole :

1. Monsieur Gérald D'Aoust

Monsieur D'Aoust présente des documents concernant une recherche effectuée sur les consensus universels des croyances de la planète, plus particulièrement du phénomène culturel universel du Cheval céleste. Ces documents ont été remis à Serge Gauthier pour consultation.

Action par : **Serge Gauthier**

Affaire réglée

2. Jean-Yves Vigneault

Monsieur Vigneault est très heureux de la création de cette Commission. Il félicite ce grand début. Il est convaincu que les membres feront une bonne politique culturelle. Il indique qu'il a confiance au comité.

3. Mélanie Riendeau

Madame Riendeau est reporter à Radio-Canada. Elle indique que quatre reportages sur la culture ont été faits et qu'ils sont sur Internet pour visionnement. Elle veut s'impliquer dans la culture car elle trouve cela important pour la région. Elle sera présente lors des rencontres de la Commission.

Des remerciements sont faits au public pour avoir pris parole.

CACLP 2002-04-29 (06) SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES

(A) ORGANIGRAMMES

La structure des organigrammes du Module Culture et loisirs et du Service des arts, de la culture et des lettres est d'expliquée.

Concernant la Corporation de la Maison de la culture, il est précisé qu'il y a des rencontres avec les responsables de la Corporation et l'équipe de diffusion afin de coordonner la programmation de spectacles. Tandis que la présidente, Madame Poirier, siège à la Corporation de la Maison de la culture et fait le lien entre la Commission et la Maison de la culture.

(B) BILAN

Madame Grand-Maître fait le bilan des 100 jours de la fusion du Service des arts, de la culture et des lettres. On se questionne à savoir si les subventions aux organismes culturels ont été toutes reconduites.

Madame Grand-Maître vérifiera l'information.

Action par : **Hélène Grand-Maître**

Affaire réglée

(C) FÉLICITATIONS

C'est à l'unanimité que les membres de la Commission félicitent les employés du Service des arts, de la culture et des lettres pour l'accomplissement de leur travail en 100 jours.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

CACLP 2002-04-29 (07) ÉCHÉANCIER ET APPROCHE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Le document présenté est à titre de réflexion et de discussion.

Les deux scénarios proposés dans le documents sont expliqués.

La lecture du document est faite. Au point E, l'échéancier a été devancé au mois de juin 2002.

Serge Gauthier a le mandat de préparer de la documentation sur les convergences et divergences des politiques culturelles qui peuvent exister autant dans les ex-villes fusionnées que dans les autres villes du Québec.

Il y aura discussion plus en profondeur à la prochaine rencontre, une fois que les membres auront pu étudier les documents remis séante tenante.

Action par : **Serge Gauthier**

Affaire réglée

Il n'y aura aucun consultant avant l'automne prochain. Une somme de 25 000 \$ est prévu au budget jusqu'en décembre, il faudra donc prévoir une somme similaire en 2003 pour les audiences publiques et la publication de la politique.

Suite à la tenue du Forum sur l'avenir en novembre, il est proposé de se pencher sur ce qui se fait ailleurs voir même dans d'autres provinces.

Cette proposition est acceptée par tous.

Action par : Serge Gauthier

Affaire réglée

CACLP 2002-04-29 (08) NOUVELLE DÉNOMINATION DES SALLES DE LA MAISON DU CITOYEN

Après discussion, il est convenu qu'un mandat soit confié au Service des arts, de la culture et des lettres qui fera des suggestions et une présentation à tout le groupe pour approbation lors de la prochaine réunion. Le dossier sera confié à Monsieur Yves Larocque, gestionnaire de la Maison du citoyen.

Action par : Hélène Grand-Maître

Affaire réglée

CACLP 2002-04-29 (09) VARIA

1. MANDAT DE LA COMMISSION

La lecture du mandat est faite.

Il est indiqué que le mandat émane du contexte municipal et que la régie interne est uniforme d'une commission à l'autre et le tout a été préparé par le bureau du greffier et la directrice du Service des arts, de la culture et des lettres.

Un budget pour la Commission (frais de déplacement, frais de représentation, repas, formation, etc.) doit être préparé. Ces prévisions seront déposées au comité exécutif pour approbation.

Action par : Hélène Grand-Maître

Affaire réglée

Le rôle de la Commission suite aux allocations budgétaire est précisé. Des recommandations doivent être faites à la directrice du Service des arts, de la culture et des lettres afin que cette dernière les fassent au Conseil municipal lors de la préparation annuelle du budget.

Un ajout est fait à l'article 3 - MANDAT

Le mandat de la commission est principalement de jouer un rôle conseil auprès des autorités municipales dans les dossiers suivants :

Un ajout est fait à l'article 3.5

Collaboration avec les autres commissions de la ville à des mandats conjoints, *peut donner son avis dans les travaux des autres commissions qui pourraient avoir une incidence sur les arts, la culture, les lettres et le patrimoine;*

À l'article 12 – QUORUM, il faut valider s'il s'agit d'une majorité de membres de la Commission ou de membres élus.

Action par : Hélène Grand-Maître

Affaire réglée

2. SITE DE LA CAPITAINERIE - MARINA D'AYLMER

Il est important d'exercer une concertation entre le milieu patrimonial et les intervenants municipaux avant de procéder à des travaux.

Une vérification devra être faite auprès de la capitainerie.

Action par : Hélène Grand-Maître

Affaire réglée

3. BANCS DE SCULPTURE

Il n'y a pas d'argent de prévu au budget 2002 pour poursuivre ce projet.

Action par : Hélène Grand-Maître

Affaire réglée

4. MUSÉE D'AYLMER

Les représentants du musée d'Aylmer seront invités à présenter leur projet à la prochaine rencontre de la Commission.

Un suivi doit être effectué pour négocier le protocole d'entente avec ce conseil d'administration.

Action par : Gaétan Roger

Affaire réglée

5. IMPLANTATION DE TABLES CULTURELLES PAR SECTEUR

Une proposition est faite afin de créer des tables culturelles dans chacun des secteurs ayant comme mandat de définir les besoins culturels locaux.

Ce point sera discuté à la prochaine rencontre et demande réflexion, puisque le Service des arts, de la culture et des lettres n'a pas le personnel nécessaire pour soutenir toutes ces tables.

CACLP 2002-04-29 (10) PROPOSITION – CALENDRIER DES RENCONTRES 2002

Après discussion, les rencontres de la Commission seront faites dans les différents lieux culturels.

Une présentation de 15 minutes sera faite par le représentant du lieu culturel.

Le Service des arts, de la culture et des lettres fera le suivi afin de tenir compte de ces recommandations.

Action par : Hélène Grand-Maître **Affaire réglée**

Un avis public et un communiqué des rencontres de la Commission seront faits à chaque réunion afin d'informer et inviter le public.

La prochaine réunion aura lieu à l'Auberge Symmes.

La disponibilité de l'Auberge sera vérifiée et un horaire des lieux pour les prochaines rencontres sera proposé.

Action par : Hélène Grand-Maître **Affaire réglée**

Deux dates ont été modifiées au calendrier 2002.

- Le mardi 28 mai à 17 h (Auberge Symmes)
- Le mardi 25 juin à 17 h (Théâtre de l'Île)

Toutes les autres rencontres auront lieu les derniers lundis de chaque mois, sauf pour les mois de juillet et décembre où il n'y aura pas de rencontre.

CACLP 2002-04-29 (11) CLÔTURE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine aura lieu, avec souper :

**le MARDI 28 MAI à 17 h (19 h pour le public)
à L'AUBERGE SYMMES
au 1, RUE FRONT (SECTEUR AYLMEER)**

Levée de la réunion : 22 h30

Rédaction du procès-verbal

Signature de la présidente de la Commission

Line Lamoureux
Secrétaire de direction
Service des arts, de la culture et des lettres

Louise Poirier
Présidente de la Commission